

L'an deux mil vingt cinq et le vingt et un février, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Arno GASTAMBIDE, Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	10	9 Pour : 9 Contre : 0 Abstentions : 0

**Etai(en)t présents :**

Mmes DUHALDE, ETCHEVERTZ, OXARANGO et MM. BISCAY, BARBIER, BARNECHE, GASTAMBIDE, HERNANDEZ, MONGABURE, OTEIZA

**Procurat ion(s) :**

**Etai(en)t absent(s) :**

**Etai(en)t excusé(s) :**

Mmes DARGUY, ETCHEVERRY, PEREZ SABALOUÉ et M. PARACHOU

Date de la convocation
17 février 2025

Date d'affichage
17 février 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le (Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**  
Chantal ETCHEVERTZ

03/03/2025

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024**

et publication du  
03/03/2025

vote le Compte Administratif de l'exercice 2024 et arrête ainsi les comptes :

**Investissement**

Dépenses	Prévu :	1 667 311,00
	Réalisé :	1 148 699,97
	Reste à réaliser :	508 331,00
Recettes	Prévu :	1 667 311,00
	Réalisé :	1 327 727,57
	Reste à réaliser :	181 696,00

**Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	814 566,00
	Réalisé :	769 064,07
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	814 566,00
	Réalisé :	1 104 226,87
	Reste à réaliser :	0,00

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	179 027,60
Fonctionnement :	335 162,80
Résultat global :	514 190,40

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire s'étant retiré lors du vote.

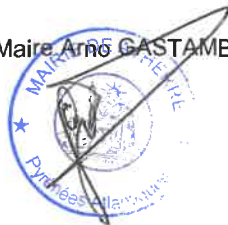
Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à AYHERRE

Le Maire Arno GASTAMBIDE

le(s) secrétaire(s) de séance



<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 9

VOTES :

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 17/02/2025

Présenté par Le Maire (1),  
A AYHERRE, le 21/02/2025



Délibéré par l'assemblée l'Assemblée délibérante (2), réunie en session Ordinaire  
A AYHERRE, le 21/02/2025

Les membres de l'assemblée délibérante l'Assemblée délibérante (2),(3),

BARBIER Koxe	
BARNECHE Patrick	
BISCAY Samuel	34
DARGUY Anne Marie	Absente excusée
DUHALDE Kattalin	
ETCHEVERRY Sabine	Absente excusée
ETCHEVERTZ Chantal	
HERNANDEZ Frédéric	
MONGABURE Philippe	
OTEIZA Ramuntxo	
OXARANGO Maïté	
PARACHOU Hervé	Absent excusé
PEREZ Carine	Absente
SABALOUÉ Virginie	Absente excusée

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 25/02/2025, et de la publication le 25/02/2025

A AYHERRE, le 25/02/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

